

Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

P.V C.R.Q.D N° 06 DU 21 JANVIER 2020

Membres Présents : Mrs. KARTALI. Dj – BOUAZDIA.M – BENARBIA .M

Ordre du jour : Affaires Administratives et Disciplinaires

Affaire N°21: Ren : N.R.B.H.M – E.S.Mostaganem S/G R1 DU 17-01-2020

- ✓ Vu la feuille du match signalant :
- ✓ Absence du club E.S.Mostaganem
- ✓ Attendue qu'aucune lettre explicative n'est pas parvenue à la L.R.H.B.Oran
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Match en faveur du club **N.R.B.H.M** par le score de (12 - 00)
- ✓ Il est infliger une amende de cent mille dinars (100.000 DA) au club E.S.M
- ✓ Défalcation d'un (- 01) point du classement général au club E.S.M.

Affaire N°22: Ren : A.H.B.O – N.R.B.E.A U16 (coupe d'Algérie) DU 11-01-2020

- ✓ Vu la feuille du match signalant :
- ✓ Absence du club N.R.B.E.A
- ✓ Attendue qu'aucune lettre explicative n'est pas parvenue à la L.R.H.B.Oran
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Match en faveur du club **A.H.B.O** par le score de (12 - 00)
- ✓ Il est infliger une amende de cinq mille dinars (5.000 DA) au club **N.R.B.E.A**

Affaire N°23: Ren : C.S.Amel Messerguin – C.S.F.H.Nour U14 coupe d'Algérie DU 12-01-2020

- ✓ Vu la feuille du match signalant :
- ✓ Non déroulement de la rencontre a cause du nombre insuffisant (04 joueuses) du club C.S.F.H.Nour.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Match en faveur du club **C.S.Amel Messerguin** par le score de (10 - 00)

Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

Affaire N°24: Ren : W.C.B.Oeud.Sly – G.C.Ain.Tedles S/G DII du 17/01/2020

- Vu la feuille du match et rapport des Arbitres et délégué signalants :
- Disqualification du joueur KESSAS.O N°Lic 380 du club G.C.A.T (carton bleu) pour comportement anti sportif grossier envers public .
- Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION.

- ✓ Il est infligé une suspension de quatres (04) matchs ferme au joueur KESSAS.O N°Lic 380 du club G.C.A.T dont le match automatique est inclus.
- ✓ Il est infligé une amende de (dix Mille dinars) 10.000 DA au club G.C.A.T

Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet à compter du 23/01/2020 .

SECRETAIRE de la SEANCE
BOUAZDIA. MED

PRESIDENT C.R.Q.D.
KARTALI .DJ